



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Wallis-et-Futuna

Question écrite n° 75825

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la fermeture d'un hebdomadaire sur le territoire français d'outre-mer Wallis-et-Futuna. A la demande de l'un des trois chefs traditionnels du territoire, le seul hebdomadaire sur cet archipel vient de voir sa publication interdite. Les motifs qui ont amené cette prohibition sont équivoques. Cependant, en raison, d'une part, de la liberté de la presse, et, d'autre part, du droit à l'information, il souhaiterait savoir si elle entend agir pour faire cesser cette interdiction et voir s'il est possible de concilier les parties.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75825

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2269